



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 109167

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui indiquer le pourcentage de personnes handicapées travaillant dans son ministère.

Texte de la réponse

Depuis 2004, le taux d'emploi réglementaire (6 %) a été atteint au sein de l'administration sanitaire et sociale. Il a été porté à 6,24 % en 2006.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109167

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11536

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3857